

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ENERGY UNI 15 L  
numéro d'identification : 61985

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : détergents pour lave-vaisselle  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.  
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29  
1410 Waterloo  
Téléphone : +3223520400  
Télifax : +3223510860  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métals, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.

Corrosion cutanée, Catégorie 1A

H314: Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Conseils de prudence	: P102 <b>Prévention:</b> P280	lésions des yeux. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	<b>Intervention:</b> P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	<b>Elimination:</b> P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

hydroxyde de sodium

### Etiquetage supplémentaire:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.  
Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium	64-02-8 200-573-9 01-2119486762-27	Eye Dam.1; H318 Acute Tox.4; H332 Acute Tox.4; H302 STOT RE2; H373	>= 5 - < 10
hydroxyde de sodium	1310-73-2	Skin Corr.1A; H314	>= 5 - < 10

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

	215-185-5 01-2119457892-27- XXXX	Met. Corr.1; H290	
hydroxyde de potassium	1310-58-3 215-181-3 01-2119487136-33	Acute Tox.4; H302 Skin Corr.1A; H314 Met. Corr.1; H290	>= 5 - < 10
	19019-43-3	Eye Irrit.2; H319	>= 1 - < 2

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

- : S'éloigner de la zone dangereuse.
- : Consulter un médecin.
- : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation

- : Amener la victime à l'air libre.
- : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

- : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
- : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.

En cas de contact avec les yeux

- : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
- : Protéger l'oeil intact.
- : Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

En cas d'ingestion

- : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
- : Ne PAS faire vomir.
- : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
- : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- : Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

- : effets corrosifs

Risques

- : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements

- : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.



## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux :

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'acide.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination", Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

sans danger

individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

: Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Autres données

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

: <\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - WM01.00024 \*\*>,  
<\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - WM01.00035 \*\*>,  
<\*\* Phrase language not available: [ FR ] CUST - WM01.00038 \*\*>

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
hydroxyde de sodium	1310-73-2	CEIL	2 mg/m3	2006-03-23	BE OEL
Information supplémentaire	:	M: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aigüe existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage			
hydroxyde de potassium	1310-58-3	CEIL	2 mg/m3	2007-06-07	BE OEL
Information supplémentaire	:	M: Lors d'une exposition supérieure à la valeur limite, des irritations apparaissent ou un danger d'intoxication aigüe existe. Le procédé de travail doit être conçu de telle façon que l'exposition ne dépasse jamais la valeur limite. Lors des mesurages, la période d'échantillonnage doit être aussi courte que possible afin de pouvoir effectuer des mesurages fiables. Le résultat des mesurages est calculé en fonction de la période d'échantillonnage			



## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### DNEL

éthylenediaminetétraacétate  
de tétrasodium  
**64-02-8:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 1,5 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 3,0 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 2,8 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 1,5 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques  
Valeur: 2,8 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 0,6 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques  
Valeur: 0,6 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets locaux  
Valeur: 1,2 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Aigu - effets systémiques  
Valeur: 1,2 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets systémiques

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux

**hydroxyde de sodium  
1310-73-2:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 1 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 1 mg/m<sup>3</sup>

**hydroxyde de potassium  
1310-58-3:**

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 1 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 1 mg/m<sup>3</sup>

### PNEC

**éthylenediaminetétraacétate  
de tétrasodium  
64-02-8:**

: Eau douce  
Valeur: 2,2 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,22 mg/l

Sol  
Valeur: 0,72 mg/kg

STP  
Valeur: 43 mg/l

intermittent release  
Valeur: 1,2 mg/l

Eau douce  
Valeur: 2,8 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,28 mg/l

intermittent release  
Valeur: 1,6 mg/l

STP  
Valeur: 57 mg/l

Sol

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Valeur: 0,95 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374 (0,4 mm).

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.  
Type de Filtre recommandé:  
Filtre ABEK-P3

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: env. 13,5
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,265 g/cm3
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Produits de décomposition dangereux	: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.
Autres informations	: On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### Produit

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: vapeur Méthode: Méthode de calcul
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Donnée non disponible
Information supplémentaire	: Donnée non disponible

##### Composants:

##### **éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium**

##### **64-02-8:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: > 2.000 mg/kg

DL50 : 1.780 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 1 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 403

##### **hydroxyde de sodium**

##### **1310-73-2:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 2.000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Corrosif

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Corrosif

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

**hydroxyde de potassium**

**1310-58-3:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 Rat: 273 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë : 500 mg/kg  
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

DL50 oral Rat, mâle: 333 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 425

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Corrosif

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Espèce: Lapin  
Résultat: Corrosif  
Méthode: OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Espèce: Cochon d'Inde  
Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro : Type: Test de Ames  
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium  
Résultat: négatif

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Composants:**

**éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium**  
**64-02-8:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

NOEC (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): > 25,7 mg/l  
Durée d'exposition: 35 d

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Type de Test: Essai en statique  
Méthode: DIN 38412

CE50 (Daphnia magna Straus (Daphnie géante Straus)): 140 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: DIN 38412

NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): 25 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les algues

: CE50 (Scenedesmus obliquus): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 300 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries

: EC20 (boue activée): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 30 mn  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons  
(Toxicité chronique)

: NOEC: 36,9 mg/l  
Durée d'exposition: 35 d  
Espèce: Brachydanio rerio  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques  
(Toxicité chronique)

: NOEC: 25 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol

: CL50: 156 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 d  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

### hydroxyde de sodium 1310-73-2:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Poisson): 33 - 189 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 125 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia (Daphnie)): 40,4 mg/l

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 24 h



## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes)): 22 mg/l Durée d'exposition: 15 mn
<b>hydroxyde de potassium</b> <b>1310-58-3:</b>	
Toxicité pour les poissons	: (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 880 mg/l Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique
	CL50 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 80 mg/l Durée d'exposition: 96 h
	CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 165 mg/l Durée d'exposition: 24 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 660 mg/l Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les algues	: CE50 : 1.337 mg/l Durée d'exposition: 120 h
Toxicité pour les bactéries	: CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes)): 22 mg/l Durée d'exposition: 15 mn
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: CL50: 850 mg/kg Durée d'exposition: 90 d

### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité

: Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

**Composants:**

**éthylenediaminetétraacétate de tétrasodium**  
**64-02-8:**

ThOD : 262 mg/g

**hydroxyde de sodium**  
**1310-73-2:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Composants:**

**hydroxyde de sodium**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

**1310-73-2:**

Bioaccumulation

: Espèce: Poisson

Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation (log Pow <= 4).

**hydroxyde de potassium**

**1310-58-3:**

Bioaccumulation

: Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

**Composants:**

**hydroxyde de potassium**

**1310-58-3:**

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT)..

### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

: Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

Code des déchets

Le code européen des déchets  
200129

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

**ADR** : 1719  
**IMDG** : 1719  
**IATA** : 1719

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

**ADR** : LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.  
(hydroxyde de sodium, hydroxyde de potassium)  
**IMDG** : CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S.  
(sodium hydroxide, potassium hydroxide)  
**IATA** : Caustic alkali liquid, n.o.s.  
(sodium hydroxide, potassium hydroxide)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR** : 8  
**IMDG** : 8  
**IATA** : 8

#### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**  
Code de classification : C5  
Groupe d'emballage : II  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8  
Code de restriction en tunnels : (E)  
**IMDG**  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 8  
No EMS Numéro : F-A, S-B  
**IATA**  
Instructions de conditionnement : 855  
(avion cargo)  
Instruction d'emballage (LQ) : Y840  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 8

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**  
Dangereux pour l'environnement : non

**IMDG**  
Polluant marin : non



## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

### IATA

Dangereux pour l'environnement : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE : Non applicable  
du Parlement européen et du  
Conseil concernant la maîtrise des  
dangers liés aux accidents  
majeurs impliquant des  
substances dangereuses.

Conformément au règlement : 5 - <15% EDTA et sels, <5% Phosphonates, NTA (acide  
relatif aux détergents CE nitrilotriacétique) et sels, Polycarboxylates  
648/2004

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECL - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n°

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Werner & Mertz  
Professional

## ENERGY UNI 15 L

WM 0712774

Numéro de commande: 0712774

Version 3.2

Date de révision 02.11.2016

Date d'impression 03.11.2016

1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Texte complet pour phrase H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

### Information supplémentaire

Procédure de classification:	H290	Méthode de calcul
	H314	Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

500000001551